Date de mise en ligne : 2 août 2023

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00024** du 31 JUIL. 2023
Un permis de construire a été délivré à
VALOPHIS
Domicilié (e) 9 ROUTE DE CHOISY
94048 CRETEIL

En vue de la réalisation : création de 8 ascenseurs pour la résidence des ILES qui est composée de 3 bâtiments (A-B-C) mise en conformité des accès aux PMR par la création d'ascenseurs pour chaque palier de chaque baâtiment

Sur un terrain sis 68 a 82 AV DE CHOISY
Cadastré AW10

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 31 JUIL. 2023

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 23 00024** du 31 JUIL. 2023 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,